

à la fusion de tous nos Bureaux locaux, comme nous nous sommes opposés à l'union de nos Législatures. En un mot, et pour parler net, nous voulons, nous, Canadiens-français, contrôler nos affaires professionnelles, dans la province de Québec, où nous sommes la majorité.

En remontant quelque peu dans notre histoire, nous pourrions trouver certaines pages écrites avec notre sang, et ce sang témoigne des efforts de nos ancêtres pour arracher à l'An, cette terre cette constitution, dont le fondement est le particularisme. Que diraient Chénier et tous nos autres martyrs politiques, si nous allions de gaieté de cœur, faire abandon de ces privilèges qu'ils ont enlevés de haute lutte?

Non, Messieurs, nous ne consentirons jamais à abandonner une parcelle des droits que la loi a conférés au Bureau qui représente la profession dans notre province. Quant au doute que M. le délégué de McGill manifeste au sujet des intentions, ou des dispositions du Bureau d'Ontario, l'extrait des statuts de la province-sœur, que je vous citais lors de notre dernière réunion, me semble pourtant bien explicite. Si je comprends le sens de ce Statut, cela veut dire que : dès que nous aurons créé un Bureau central d'examineurs analogue à celui créé par cet Acte; et dès que notre curriculum d'études médicales sera adéquate à celui établi dans Ontario, le bureau de cette dernière province sera prêt à faire échange de licences avec toutes les autres sections du pays. Voilà qui me paraît clair.

Je ne blâme pas la province supérieure d'en agir ainsi; exiger l'équivalence des études médicales, de la valeur scientifique des sujets,—ce n'est que justice; et pour atteindre ce but, uniformiser les voies et moyens,—ce n'est que raisonnable. Il s'agit simplement de nous hausser au niveau d'Ontario.

Pour résumer : McGill, dont les opinions reflètent sans doute celles de son représentant, aimerait mieux tout unifier, ce qui veut peut-être dire, tout anglifier par un bill Roddick; mais ne veut pas prendre de position, pour le moment du moins, quant à notre projet de création d'un Bureau central d'examineurs pour la province.

Laval de Montréal, où l'on est un peu plus laïcisé qu'à Québec, ne voit pas la chose d'un trop mauvais œil.

Mais Laval de Québec, qui, en fait d'institution, représente peut-être le plus pur type théocratique féodal que nous ayons